

AA GROUPE

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 000 euros
Siège Social : 12 AVENUE LOUIS LEMESLE, 93150 LE BLANC MESNIL
920 839 057 R.C.S BOBIGNY

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 1ER OCTOBRE 2025

Le 1er octobre 2025 à 10 heures, au siège social, 12 AVENUE LOUIS LEMESLE, 93150 LE BLANC MESNIL
Monsieur YUCEPH BAZOUCHE, demeurant 69 Bis rue Marcel Sembat 93600 AULNAY-SOUS-BOIS France
Associé Unique de la société AA GROUPE, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 000 euros,

A pris les décisions ci-après relatives à :

ORDRE DU JOUR

- Transfert du siège social
- Modification des statuts suite au transfert du siège social
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

DECISION : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la Société, à compter du 18/03/2025, du 12 AVENUE LOUIS LEMESLE, 93150 LE BLANC MESNIL au 69 Bis rue Marcel Sembat 93600 AULNAY SOUS BOIS.

DECISION : MODIFICATION DES STATUTS SUITE AU TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

En conséquence de la décision précédente, l'Associé Unique décide de modifier l'Article 5 SIEGE SOCIAL des statuts dont la rédaction sera la suivante :

ARTICLE 5 SIEGE SOCIAL

Suite à l'assemblée générale du 10 octobre 2025, le siège social est situé au 69 bis rue Marcel Sembat 93600 AULNAY SOUS BOIS.

DECISION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités qui seront nécessaires relativement aux décisions visées ci-dessus.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.

Monsieur YUCEPH BAZOUCHE
(L'Associé Unique)

YUCEPH BAZOUCHE

✓ Certifié par  yousign